Un brise-glace polaire nucléaire

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé le 6 mars dernier que le gouvernement fédéral avait donné son accord aux travaux de conception du premier brise-glace polaire nucléaire — turbine à gaz — du Canada. Ce brise-glace favorisera encore davantage la mise en valeur de l'Arctique supérieur.

Ce projet de \$6 millions consiste à dresser les plans d'un puissant brise-glace de 150 000 HP sur arbre. Le navire aura le même capacité qu'un brise-glace de classe 10, c'est-à-dire qu'il pourra continuer à avancer à vitesse constante dans des glaces d'une épaisseur de dix pieds.

M. Lang a déclaré que le navire serait conçu de façon à constituer une preuve permanente, tangible et efficace de la souveraineté du Canada dans les eaux arctiques, et qu'il permettrait également d'accroître "nos connaissances et notre expérience de la navigation dans les glaces". Le ministre prévoit qu'une décision concernant la construction du navire sera prise environ deux ans après la fin des travaux de conception et d'évaluation et que le navire pourrait entrer en service d'ici 1985.

Le brise-glace serait le premier navire nucléaire du Canada et il pourrait donner à la Garde côtière canadienne l'instrument dont elle a besoin pour faciliter le transport des matières premières et des produits pétroliers extraits du Grand Nord.

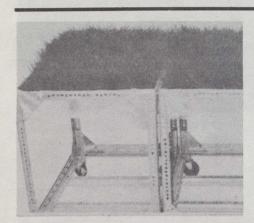
Indices des prix à la consommation dans certaines villes — janvier 1978

De décembre 1977 à janvier 1978, les indices des prix à la consommation ont progressé dans treize agglomérations urbaines, les hausses variant de 0,1 p.c. à Halifax à 0,7 p.c. à Ottawa. Seul l'indice de Montréal n'a pas varié. Les grands responsables de ces hausses ont été la viande, les boissons gazeuses, les repas pris à l'extérieur et les frais de logement. Parmi les autres facteurs importants, il faut mentionner les prix des voitures importées et la hausse saisonnière des billets de train. Les prix des fruits et légumes frais ont nettement diminué. Il y a également une baisse généralisée des prix des vêtements.

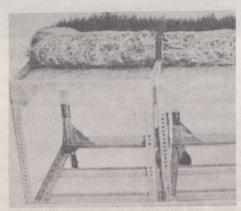
Les chiffres ci-dessous représentent, pour chaque ville, le premier, la progression de décembre 1977 à janvier 1978, le second, celle de janvier 1977 à janvier 1978.

Saint-Jean (Terre-Neuve): 0,3 p.c.; 7,8 p.c. – Halifax: 0,1 p.c.; 8,9 p.c. – Saint-Jean (Nouveau-Brunswick): 0,2 p.c.; 8,7 p.c. – Québec: 0,4 p.c.; 8,5 p.c. – Montréal: aucune; 8,7 p.c. – Ottawa: 0,7 p.c.;

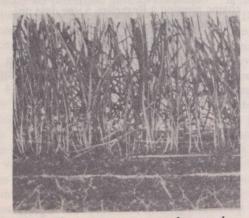
9,0 p.c. — Toronto: 0,6 p.c.; 9,2 p.c. — Thunder Bay: 0,4 p.c.; 10,1 p.c. — Winnipeg: 0,3 p.c.; 8,7 p.c. — Saskatoon: 0,4 p.c.; 9,8 p.c. — Regina: 0,4 p.c.; 10,5 p.c. — Edmonton: 0,5 p.c.; 10,1 p.c. — Calgary: 0,2 p.c.; 8,3 p.c. — Vancouver: 0,5 p.c.; 7,5 p.c.



Gazon prêt pour la pose. Il apparaît ici sur les chariots de serre qui ont servi à sa culture. Croissance aérienne d'un mois.



Gazon roulé montrant le feutrage des racines après un mois de croissance.



Coupe d'un gazon montrant les couches du subtrat de croissance et l'étamine entremêlée aux racines en début de période de croissance.

Comment cultiver son propre gazon

Un chercheur de la station de recherches d'Ottawa a trouvé une solution pour les personnes dont les pelouses sont partiellement détruites durant l'hiver par le sel, les champignons et le gel.

M. W.E. Cordukes a terminé deux années d'essais de culture, en caissettes, de gazon pouvant être aussitôt transplanté aux endroits endommagés d'une pelouse. Les résultats montrent qu'il est possible de produire du gazon en quatre semaines aux températures normales de l'été.

Il suffit de se procurer, en plus de la caissette, une feuille de polyéthylène de 10 mm, du sable à béton lavé, de la mousse de tourbe déchiquetée, de l'étamine de coton n. 10, des graines, de l'engrais et de l'eau. La surface de la couche de semis peut varier selon les besoins, mais la caissette doit avoir de 5 à 7.5 cm de hauteur. On en recouvre le fond avec la feuille de polyéthylène et on v étend une couche de 1,3 cm du mélange de culture (composé de quantités égales de sable et de mousse). On recouvre ensuite d'une seule épaisseur d'étamine de coton, puis on ajoute encore 0.6 cm du mélange. Le pH du mélange doit être vérifié afin de s'assurer qu'il convient à la culture du gazon.

M. Cordukes précise que la couche de semis doit être bien tassée avant d'y appliquer, selon la dose recommandée, l'engrais commercial de départ pour pelouse et d'y semer les graines. Il faut ensuite ajouter une autre épaisseur d'étamine de coton pour que les racines se soudent au mélange de culture.

Enfin, la caissette doit être placée dans un emplacement ouvert, ensoleillé, bien aéré, et, de préférence, près d'une source d'eau. Il faut garder le semis humide jusqu'à pleine germination, soit environ deux semaines. Par la suite, il suffit d'appliquer un engrais soluble toutes les semaines. Au bout de quatre semaines environ il ne reste plus qu'à tondre légèrement le gazon avant de le transplanter.